

# JAURÈS, LA GAUCHE ET L'ISLAM

Gilles Candar

29/10/2020

**Existe-t-il pour la gauche française une spécificité de l'islam par rapport aux autres religions pratiquées dans le pays ? En principe, la laïcité dont Jaurès attend qu'elle assure la liberté de conscience et établisse l'égalité des droits entre citoyens croyants ou incroyants entretient des rapports équivalents avec toutes les religions.**

Historiquement, on sait bien qu'en France les lois laïques furent mieux acceptées et parfois soutenues par les confessions minoritaires, protestantes ou juives, que par l'Église catholique. On se souvient des grandes batailles passées sur l'enseignement ou la séparation des Églises et de l'État votée en 1905. L'islam est alors une religion presque entièrement absente de la métropole, qui ne concerne que les peuples colonisés.

Il existe de rares exceptions. Un jeune médecin, Philippe Grenier, élu en 1896 député radical du Doubs, s'est converti en Algérie à l'islam. Il vient à la Chambre en burnous et coiffé d'un turban – au même moment plusieurs députés ecclésiastiques siègent en soutane –, fait ses prières en public et devient quelque temps une attraction pour la presse, parfois sur un ton alarmiste puisque son « islamisme » est dénoncé par *Le Temps*. Jaurès compte sur lui pour défendre les droits des Arabes en Algérie, mais son mandat n'est que de courte durée.

Jaurès fait en effet partie des députés les plus attentifs à ce qui se passe dans le monde musulman. Il défend à plusieurs occasions la grandeur de sa civilisation. Il espère en son évolution, tout en comprenant ce qui peut bloquer celle-ci, sans omettre la part de responsabilité européenne. Devant ses collègues de la Chambre des députés, il déclare le 24 janvier 1908 : « Vous savez bien que ce monde musulman, meurtri, tyrannisé, tantôt par le despotisme de ses maîtres, tantôt par la force de l'Européen envahisseur, se recueille et prend conscience de son unité et de sa dignité. Deux mouvements, deux tendances inverses le disputent : il y a les fanatiques qui veulent en finir par la haine, le fer et le feu, avec la civilisation européenne et chrétienne, et il y a les hommes modernes, les hommes nouveaux, comme était Mohammed Abdou en Égypte en 1882, comme est aujourd'hui Mustapha Kameh [...]. Il y a toute une élite qui dit : l'islam ne se sauvera qu'en se renouvelant, qu'en interprétant son vieux livre religieux selon un esprit nouveau de liberté, de fraternité, de paix. »

Optimisme récurrent ? Il n'est pas besoin d'épiloguer sur le fait que sa politique a été peu suivie : maintien et renforcement de la politique coloniale, encouragements de fait et de principe aux conservateurs contre les progressistes réformateurs, jugés plus dangereux pour celle-ci. De même, lorsque Jaurès plaide pour le maintien de la Turquie en Europe, afin d'aider à la transformation profonde du monde musulman dans son ensemble, il n'est pas beaucoup entendu, y compris au sein de son parti où les revendications nationales des divers peuples chrétiens balkaniques sont mieux comprises. Complaisance spécifique pour l'islam ? Au fond, ce que Jaurès dit ne diffère pas sensiblement de ce qu'il propose aux catholiques depuis le vote de la Séparation. Qu'on reprenne son discours du 13 novembre 1906 avec son anaphore fameuse : « Moi, Église... » où il imagine l'avenir d'une religion réconciliée avec la science et la démocratie, ou encore ses discours « Pour la laïque » de janvier 1910 qui débouchent sur une large politique d'émancipation, à la fois laïque et sociale.

Cette politique serait-elle susceptible d'être remise en cause par l'importance des migrations de population ? Elles sont alors déjà massives, et précisément, lors de son voyage en Amérique latine (1911), Jaurès réfléchit à la composition de nationalités issues d'apports très diversifiés. Pour aller vite, remarquons qu'il n'a pas les fausses pudeurs fréquentes aujourd'hui. Il admet le besoin d'une « force de cohésion », d'une « harmonisation » fondée sur l'éducation, la culture, l'organisation d'une vie politique et sociale démocratique, dont la part d'inclusion et d'intégration n'est pas refusée, mais il accepte aussi le maintien de liens entre « la patrie d'hier » et « la patrie d'aujourd'hui ». Une nation se construit et se compose sans cesse. Dans une France qui compte plus d'un million d'étrangers, Jaurès défend l'égalité des droits entre travailleurs français et étrangers.

Les principes sont donc établis. Même Édouard Vaillant, rigoureux défenseur d'une laïcité de combat – nous euphémisons presque – disait ne plus se préoccuper d'anticléricalisme depuis le vote de la loi de Séparation. Bien sûr, cela n'empêche pas en fait de nombreux conflits, sur l'école, la famille et les évolutions dites « de société », mais sans le dire ou en le reconnaissant à mi-voix, ou tardivement, les protagonistes de ces conflits s'entendent sur un cadre commun. Au sein du monde laïque, les nuances peuvent du reste être plus qu'importantes. Clemenceau et la gauche gouvernementale, radicale puis socialiste, insistent sur la défense de l'ordre public. Jules Guesde tempère son internationalisme lorsque les populations concernées lui semblent rétives à la propagande socialiste. Les communistes cherchent dès les années 1920 à rallier les énergies révolutionnaires des peuples colonisés comme de la main-d'œuvre immigrée. Il serait aisé de trouver des continuateurs aux uns comme aux autres, et même de complexifier le jeu : des héritiers du guesdisme peuvent ainsi se trouver ici ou là.

Mais l'essentiel est bien de se demander si les principes que Jaurès a contribué à définir sont toujours d'actualité. On comprend qu'ils aient souffert jadis du ralliement majoritaire de la gauche, surtout radicale, puis socialiste, à une France coloniale et impériale, à la difficulté ensuite de s'en dégager. On a conscience des nombreux changements intervenus en France et dans le monde depuis un siècle, on appréhende évidemment les pièges que le détail des applications concrètes apportent. Il n'empêche. Le pire serait aujourd'hui d'oublier ces principes. Leur mise en œuvre s'impose au contraire comme une absolue nécessité. La laïcité républicaine, fondée sur l'égalité, la démocratie et la loi, ne peut que rester l'objectif à partager. Rappelons le principe de la grandeur du pays pour Jaurès : « la fierté unie à la tendresse ».